

Université Sorbonne Paris Nord
UFR LLSHS

Licence de lettres
3^e année

Livret de l'étudiant

Réunion de pré-rentree :
jeudi 12/09 à 11h en B203

Contacts

- Direction du département de littérature
Mathilde Levêque et Anne Sinha (D. 108)
Courriel : mathilde.leveque@univ-paris13.fr
anne.sinha@univ-paris13.fr
- Direction du département de linguistique
Sylvain Loiseau (D. 127)
Courriel : direction-linguistique.llshs@univ-paris13.fr
- Direction d'études de 3^e année
Sylvain Loiseau : sylvain.loiseau@univ-paris13.fr
- Secrétaire pédagogique
Kevin Joseph
Bureau C202
Courriel : sec-lm.lshs@univ-paris13.fr
Téléphone : 01 49 40 30 40
Fax : 01 49 40 37 06

Université Sorbonne Paris Nord - UFR LLSHS
99, avenue Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse
Tél. +33 (0)1 49 40 30 00 - Fax +33 (0)1 49 40 37 06

Table des matières

Informations générales	5
Présentation de la licence	5
Équipe pédagogique	5
Calendrier universitaire	6
Débouchés professionnels	8
Déroulement général de la licence	8
Contrôle continu et contrôle terminal	9
Les examens	10
L'environnement numérique de travail (ENT)	11
Communiquer avec ses enseignants	12
Règlement des études	12
Le plagiat	13
L'espace langues	13
Accès internet et ressources informatiques	14
Bourses et financements	14
Structure de la licence 3	15
Semestre 1	15
Semestre 2	16
Description des enseignements	17
Semestre 1	17
Semestre 2	27
Glossaire	35
Propositions de lectures	37
Littérature	37
Linguistique	39
Description des dispositifs d'enseignement	41
Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE)	41
Passer une certification en langue (CLES)	41

Informations générales

Présentation de la licence

Bienvenue à l'université Sorbonne Paris Nord !

La licence de lettres est préparée à l'université Sorbonne Paris Nord au sein de l'UFR LLSHS (Lettres, langues, sciences de l'homme et des sociétés), la formation étant assurée conjointement par le département de linguistique et le département de littérature. La poursuite des études peut se faire après la licence en master (le diplôme intermédiaire de maîtrise n'est plus délivré), puis en doctorat.

L'université Sorbonne Paris Nord assure une préparation au CAPES de lettres. Elle offre également des enseignements préparant spécifiquement au professorat des écoles ainsi qu'à l'enseignement du français langue étrangère (option didactique du FLE).

La licence de lettres dispose d'une plateforme pédagogique où différentes informations et des supports de cours pour chaque enseignement sont accessibles. Pour y accéder, il faut absolument activer et utiliser l'adresse email (de type prenom.nom@edu.univ-paris13.fr) créée automatiquement au moment de l'inscription. C'est sur cette adresse que seront envoyées des informations essentielles au bon fonctionnement de l'année.

Des tuteurs sélectionnés parmi des étudiants de licence ou de master, et encadrés par un enseignant-chercheur coordinateur, sont là pour aider les étudiants qui en ressentent le besoin (soutien méthodologique, explication de points de cours, aide aux révisions mais aussi conseils pour les choix d'options). Les séances de tutorat ont lieu en salle D111 (consulter le planning).

Les étudiants de lettres peuvent enrichir leur formation en passant un semestre ou un an dans une université étrangère. Le service des relations internationales de l'université accompagne les démarches en direction des universités étrangères et propose de multiples destinations dans le cadre de programmes de coopération (Erasmus pour l'Europe, Micefa pour les États-Unis, Crepuq pour le Canada, entre autres possibilités). Il propose également une aide pour accomplir les formalités nécessaires à la mobilité et notamment l'obtention d'une bourse.

Équipe pédagogique

Nom	Bureau	Département	Statut
Romarin Arnaud	D133	Littérature	Moniteur
Véronique Bonnet	D125	Littérature	MCF
Anne Coudreuse	D125	Littérature	MCF HDR
Ruoting Ding	D125	Littérature	ATER
David Galand	D119	Linguistique	PRAG
Paul-Henri Got	D119	Linguistique	ATER
Pauline Haas	D127	Linguistique	MCF
Fabrice Issac	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Flavie Kerautret	D119	Littérature	MCF

Nom	Bureau	Département	Statut
Ammar Kulić	D133	Linguistique	Moniteur
Mathilde Lévêque	D108	Littérature	Professeur
Sylvain Loiseau	D129	Linguistique	MCF
Frédéric Moussion	D123	Littérature	PRCE
Léo Muelle		Linguistique	ATER
Iris Padiou	D131	Linguistique	Enseignante contractuelle
Denis Pernot	D115	Littérature	Professeur
Xavier-Laurent Salvador	couloir E	Linguistique	MCF HDR
Isabelle Simatos	D127	Linguistique	MCF
Anne Sinha	D108	Littérature	MCF
Valérie Stiénon	D125	Littérature	MCF
Juliette Vion-Dury	D113	Littérature	Professeur

Calendrier universitaire

[voir page suivante]

Mentions de licence concernées* : LEA / LLCER / LETTRES / GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT / HISTOIRE

		Calendrier « classique »
Réunion de rentrée	L1	Réunion UFR d'accueil : jeudi 12 septembre de 10h00 à 12h00
Début des CM et TD des semestres impairs	L2 & L3	Lundi 16 septembre
	L1	Lundi 23 septembre
Début enseignements complémentaires (BC) et transversaux (BT)		BC : Jeudi 26 septembre
		Lansad : Vendredi 27 septembre
	L2	QE : Vendredi 27 septembre
	L2	CN-PIX : Vendredi 27 septembre
Vacances de Toussaint du dimanche 20 octobre 2024 au dimanche 27 octobre 2024		
Date limite de fin des CM et TD des semestres impairs		Samedi 14 décembre 2024
Semaine de révisions, rattrapages et des cours		Du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre 2024
Vacances d'hiver : du dimanche 22 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025		
Examens contrôle terminal des semestres impairs		DU LUNDI 6 JANVIER AU VENDREDI 17 JANVIER
Certification PIX	L3	Jeudi 9 et vendredi 10 janvier
Début des CM et TD des semestres pairs		Lundi 20 janvier
Début enseignements complémentaires (BC)		Jeudi 23 janvier
Début enseignements transversaux mutualisés (BT)		Lansad : semaine du 20 janvier
	L1	QE : vendredi du 31 janvier
	L2	CN-PIX : vendredi 31 janvier
Date limite rendu notes des semestres impairs		Lundi 10 février
Jurys des semestres impairs		Semaine du 17 février
Vacances d'hiver du dimanche 23 février au dimanche 02 mars 2025		
Vacances de printemps du dimanche 13 avril au dimanche 27 avril 2025		
Date limite de fin des CM et TD des semestres pairs		Lundi 28 avril au samedi 03 mai
Semaine de révisions et rattrapages		Lundi 05 mai au samedi 10 mai
PPP (aucun examen pour les L2)	L2	Vendredi 16 mai
Examens contrôle terminal des semestres pairs		Lundi 12 mai au vendredi 23 mai
Date limite rendu notes des semestres pairs		Vendredi 30 mai
Jurys des semestres pairs et jurys d'année		Jeudi 05 juin et vendredi 06 juin
Epreuves de seconde chance semestres pairs et impairs, remise des notes le 1er juillet		Lundi 09 juin au vendredi 20 juin
Jurys d'année		Mardi 08 juillet, mercredi 09 juillet et jeudi 10 juillet
Fin de l'année universitaire le vendredi 11 juillet 2025		

La période d'EXAMENS concerne les seuls étudiants en EXAMEN TERMINAL

* Ce calendrier ne concerne pas les L1, L2, L3 de Psychologie et les L2, L3 des Sciences de l'éducation

* Ce calendrier ne concerne pas les étudiants de la LLCER Anglais en contrôle terminal (CT)

Débouchés professionnels

La formation de licence proposée est une formation généraliste par ses enseignements fondamentaux et méthodologiques, et elle prépare également les étudiants au monde de l'emploi en proposant des enseignements professionnalisants (informatique, langue, préparation du projet professionnel) et un bloc complémentaire permettant la spécialisation ou la découverte d'autres disciplines. Elle offre de multiples possibilités de parcours et de débouchés (liste non exhaustive) :

- concours de l'enseignement primaire et secondaire ;
- concours de la fonction publique ;
- métiers de la gestion documentaire et des bibliothèques ;
- métiers de la rédaction, de la culture, de la communication et de l'information (journalisme, communication, *etc.*) ;
- enseignement du français langue étrangère (FLE) en France ou à l'étranger (pour les étudiants ayant suivi le bloc complémentaire Didactique du FLE en L2 et L3).

Pour toute question relative à l'orientation professionnelle, il ne faut pas hésiter à consulter le service VOIE (Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Étudiant) : <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Déroulement général de la licence

Une licence se déroule sur trois années, soit six semestres.

Les cours (EC, pour « élément constitutif ») sont regroupés en unités d'enseignements (UE). Des compensations ont lieu entre cours d'une même UE.

Chaque cours correspond à un certain nombre de crédits ECTS qui sont définitivement « acquis » par l'étudiant une fois le cours validé. Une licence complète correspond à 180 crédits ECTS . Chaque semestre, il faut valider 30 crédits ECTS .

Les étudiants ayant obtenu 60 ECTS durant leur année accèdent de droit à l'année suivante s'ils sont en L1 ou L2 ou obtiennent leur diplôme de licence s'ils sont en L3.

Blocs fondamentaux, blocs transversaux et blocs complémentaires

Chaque semestre, les UE sont par ailleurs répartis en trois ensembles :

- le bloc fondamental (BF), correspondant aux fondamentaux disciplinaires (20 ECTS au total) ;
- un bloc transversal (BT) associé aux lettres (6 ECTS au total) ;
- un bloc complémentaire (BC) choisi parmi l'offre de l'UFR et permettant une spécialisation ou une ouverture vers une autre discipline (4 ECTS au total).

Les départements de linguistique et de littérature proposent 3 BC :

- BC CALM (culture, art, lettres et médiations) ;
- BC SDL (sciences du langage) ;
- BC D-FLE (didactique du français langue étrangère).

Les autres départements de l'UFR proposent d'autres BC ouverts aux étudiants de lettres (voir la liste sur le site de l'UFR).

Les étudiants doivent s'inscrire à un bloc complémentaire en début d'année. Il n'est possible de changer de bloc complémentaire qu'entre deux années et non entre deux semestres d'une même année.

Pendant le cursus de licence

- Pendant le cursus de licence (L1, L2 et L3), l'UFR LLSHS propose des enseignements axés sur les disciplines enseignées dans le primaire et le secondaire (collège, lycée) et faisant l'objet d'épreuves au concours d'enseignement, notamment des UE scientifiques spécifiquement adaptées aux étudiants de formation non scientifiques.
- Pendant tout le cursus de licence (L1, L2, L3), les étudiants peuvent préparer et passer une certification en langue (CLES).

Contrôle continu et contrôle terminal

Qu'est-ce que le contrôle terminal (CT) ?

- Le contrôle terminal est une dispense d'assiduité : la présence au(x) cours est facultative. Néanmoins, l'étudiant-e peut venir en cours dès qu'il/elle le peut (en avertissant l'enseignant) ;
- l'étudiant-e est évalué-e lors d'un seul examen à la fin du semestre. En cas de note supérieure à 10, l'étudiant-e valide le cours. En cas de note inférieure à 10, l'étudiant-e est autorisé-e à se présenter à la seconde chance (voir ci-dessous) ;
- les étudiant-es en CT doivent lire la brochure, en particulier les bibliographies, et se former par eux-mêmes ;
- l'inscription en contrôle terminal n'est pas une inscription à un enseignement à distance et ne donne pas droit à une adaptation pédagogique des enseignements réalisés en présentiel. En particulier, les étudiants en CT peuvent solliciter un accès aux documents pédagogiques mis sur l'ENT s'ils peuvent leur être utiles, mais ces documents sont des compléments du cours donné en présentiel et non pas un cours à distance se suffisant à lui-même.

Conditions donnant droit à une dispense d'assiduité (CT)

La liste exhaustive des conditions ouvrant droit au CT est :

- étudiant-e salarié-e (fournir le contrat de travail) ;
- étudiant-e chargé-e de famille (fournir le livret de famille) ;
- étudiant-e handicapé-e (fournir une pièce justificative) ;
- étudiant-e sportif / sportive de haut niveau (fournir une pièce justificative).

Les étudiant-es qui ne sont dans aucune de ces quatre situations ne sont pas autorisés à s'inscrire en CT.

Ces autorisations ne concernent que les enseignements auxquels l'étudiant-e est réellement empêché-e d'assister.

Ainsi, une étudiant-e salarié-e travaillant le lundi et le mardi pourra passer les cours ayant lieu ces jours-là en CT, mais les cours ayant lieu les autres jours seront à valider en

CC.

Un·e étudiant·e qui a des horaires de travail variables d'une semaine à l'autre pourra s'inscrire en CT à l'ensemble des enseignements. En cas de doute, il est conseillé de s'inscrire en CT car en cas d'absence à l'un des devoirs de CC, l'étudiant·e devra directement se présenter à la session de rattrapage.

Quand et comment s'inscrire en CC ou CT ?

Au début du semestre, les étudiant·es font leur inscription pédagogique au secrétariat de leur formation. Au cours de cette inscription pédagogique, ils doivent indiquer le mode de validation pour chacun des cours. Par défaut, le mode de validation d'un cours est le contrôle continu (CC). Certain·es étudiant·es (voir conditions ci-dessus) ont toutefois la possibilité de choisir d'être évalué·es en contrôle terminal (CT).

Changements de situation

Un·e étudiant·e dont la situation change en cours de semestre – difficulté de santé, démarrage d'une activité professionnelle, naissance d'un enfant – peut changer de statut (CC / CT) en se rendant au secrétariat de la licence muni·e des justificatifs nécessaires.

Un·e étudiant·e qui n'est pas certain·e, du fait de sa situation, de pouvoir assister à l'ensemble des douze séances d'un cours a intérêt à s'inscrire à ce cours en CT – sous peine de passer directement au rattrapage si, inscrit·e en CC, il/elle manque l'une des évaluations.

Les examens

Session 1

Tous les étudiant·es (CC ou CT) reçoivent une première note dite de première session.

- Pour les cours suivi en CC, la validation a lieu lors du semestre, en contrôle continu intégral (CCI) :
 - la présence des étudiant·es au cours est obligatoire ;
 - la présence doit être active : prendre des notes, préparer les exercices et devoirs demandés par les enseignants ;
 - la présence doit être respectueuse : être ponctuel, pas de bavardage, téléphones portables éteints et rangés ;
 - en CCI, chaque cours fait l'objet de plusieurs évaluations qui ont lieu au cours du semestre. La moyenne de ces notes est calculée à la fin du semestre. En cas de moyenne supérieure à 10, l'étudiant valide le cours. En cas de moyenne inférieure à 10, l'étudiant peut être autorisé à passer l'examen de rattrapage ;
 - l'absence à l'un des devoirs de CCI sans justificatif d'absence conduit directement l'étudiant inscrit en CCI au rattrapage ;
 - si vous êtes en CCI, trois absences injustifiées (dites ABI) au cours du semestre (que l'étudiant ait été ou non présent lors des devoirs) annulent les éventuelles

notes déjà obtenues et l'étudiant va directement au rattrapage.

- Pour les cours suivis en CT, une session d'examen spécifique est organisée à la fin du semestre.

La compensation au sein des unités d'enseignement (UE)

Les cours (EC) sont regroupés en unité d'enseignement (UE). Si on obtient la moyenne à une UE (même si la note obtenue pour certains cours de cette UE est inférieure à la moyenne), tous les cours sont validés et tous les crédits (ECTS) acquis.

Session 2 : la « seconde chance » (anciennement « rattrapage »)

Que l'on soit en CT ou en CC, une session de seconde chance est proposée à la fin de l'année pour les cours des UE, du premier comme du second semestre, où la moyenne de la première session est inférieure à la moyenne. Cette session a lieu en juin et jusqu'au début de juillet.

- Si vous avez une note inférieure à la moyenne à une UE, vous avez droit à la seconde chance ;
- vous ne pouvez passer les examens de seconde chance que pour les cours (EC) pour lesquels vous n'avez pas obtenu 10/20 dans cette UE.

Ainsi :

- si un étudiant obtient 14 et 9 aux deux EC d'une UE et que sa moyenne est donc de 11,5, il n'est pas autorisé à repasser d'examen, même pour le cours où il a eu 9 ;
- par contre, si dans une UE il a eu 5 et 10, et qu'il n'a donc pas la moyenne, il peut repasser le cours où il a eu 5 mais il ne peut pas repasser le cours où il a eu 10.

Le rattrapage est une seconde chance, donc il ne peut pas vous pénaliser. Concrètement, c'est la meilleure note (entre session 1 et session 2) qui sera conservée.

L'environnement numérique de travail (ENT)

L'environnement numérique de travail (ENT) est le meilleur moyen pour connaître votre emploi du temps, vos notes et être au courant de tous les événements de l'université. Votre ENT vous propose :

- une boîte mail avec adresse personnalisée en `prenom.nom@edu.univ-paris13.fr` vous est attribuée et toutes les communications de l'université vous y sont adressées. Il n'y aura pas d'envoi aux adresses électroniques personnelles ;
- l'accès à votre emploi du temps et à vos notes ;
- un espace de stockage ;
- les actualités de l'université (événements sportifs, culturels, conférences, forums, etc.) ;
- des informations sur votre UFR /composante de rattachement ;
- l'accès à des logiciels et bien d'autres services à découvrir en septembre.

Pour accéder à l'ENT : <https://ent.univ-paris13.fr>

Communiquer avec ses enseignants

En cas de question ayant trait à une situation personnelle, votre interlocuteur est le directeur d'étude de votre année.

En cas de question ayant trait au déroulement du cours (examen, demande d'accès à des documents, excuse pour une absence, ...), l'ENT permet aux étudiants d'entrer en contact avec les enseignants par des messages personnels. Les étudiants ne sont pas autorisés à écrire directement aux enseignants en utilisant les adresses mails professionnelles de ceux-ci pour des questions ayant trait au contenu du cours. Cette plateforme permet également aux enseignants de diffuser des documents, des messages aux étudiants. La plateforme permet en particulier d'envoyer des messages à tous les étudiants d'une promotion. Dans ce cas, les messages sont envoyés à l'adresse institutionnelle des étudiants (celle qui finit en « edu.univ-paris13.fr » et qui est créée automatiquement lors de l'inscription). Il est indispensable d'activer son adresse email institutionnelle universitaire en « edu.univ-paris13.fr » dès la rentrée, de la consulter et de consulter régulièrement l'ENT.

Règlement des études

Le règlement des études et des examens de l'UFR LLSHS devra obligatoirement être retiré au secrétariat du département avant le 31 octobre 2024.

Extraits du règlement des études de l'UFR LLSHS concernant les examens (Approuvé par le conseil d'UFR et le CEVU le 14/09/2015) :

Pour le contrôle d'identité, seule la carte d'étudiant sera acceptée. Elle peut être contrôlée à tout moment.

Les étudiants devront déposer leur sac à l'entrée de la salle. Ne sont conservés sur la table que la carte d'étudiant, le matériel pour écrire et les feuilles d'examen (copies et brouillons). Tout document ou matériel non expressément autorisé est formellement interdit. Le non respect de cette disposition constitue une fraude. Les documents ne seront autorisés que sur avis explicite de l'enseignant responsable de l'examen et si cela est mentionné sur le sujet.

L'émargement est obligatoire lors de chaque examen.

Aucun étudiant ne doit s'absenter de la salle durant l'épreuve, sauf autorisation exceptionnelle.

Il est strictement interdit aux étudiants de parler ou de communiquer avec leurs voisins, quel qu'en soit le motif.

L'usage des téléphones portables, baladeurs, objets électroniques et autres moyens de communication ou d'information est formellement interdit durant l'épreuve. Ce matériel doit être en position éteinte et hors de portée du candidat.

En ce qui concerne les copies anonymées, il ne sera donné qu'une seule copie par étudiant à chaque épreuve. Les feuilles intercalaires seront remises en cas de besoin sur demande à raison d'une feuille à la fois.

Au-delà d'une demi-heure de retard les étudiants ne seront pas autorisés à composer.

Les candidats ne seront pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin du tiers temps de l'épreuve et au minimum dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.

Tout manquement aux consignes de même que tout outrage au personnel de surveillance peut faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Il est rappelé que toute fraude lors d'un examen peut être sanctionnée par la section disciplinaire de l'université et entraîner une exclusion partielle ou totale de l'université.

Le plagiat

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Le *plagiat* consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte, fragment de texte, fragment de phrase). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et/ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Le plagiat est un délit pénal, qui peut conduire à des sanctions au sein de l'université ou devant un tribunal et à l'annulation rétrospective d'un diplôme.

Le plagiat est particulièrement dangereux dans le contexte de recherches sur internet. Tout comme les citations d'ouvrages imprimés, les citations de sources électroniques doivent être identifiées par des guillemets et explicitement référencées. Le fait qu'il n'y ait pas d'auteur identifiable d'un passage sur internet n'implique pas qu'on puisse recopier ce passage sans commettre un plagiat. Un texte rédigé par une IA est également un plagiat.

Le plagiat doit être rigoureusement distingué d'un manque d'originalité ou d'un manque de recul critique. Ainsi, coller bout à bout des passages littéralement recopiés, avec des guillemets, ce n'est pas satisfaire à l'exigence d'écriture personnelle et de critique des sources utilisées (qui les écrit, dans quelle perspective? Quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles?), mais ce n'est pas commettre un plagiat.

Quelles sanctions sont encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant·e plagiaire s'expose :

- à être sanctionné·e pour l'exercice (défaillance);
- à être déféré·e devant la commission disciplinaire qui statue sur les sanctions à appliquer;
- à perdre un diplôme, même déjà délivré.

L'espace langues

Situé sur le campus de Villetaneuse (G218 et G219) et ouvert à tous, l'espace langues constitue un espace d'apprentissage, d'échange et de valorisation des langues. Il propose :

-
- des cours d’initiation aux langues étrangères (allemand, anglais, espagnol, chinois, italien et russe, à différents niveaux <https://www.univ-paris13.fr/wp-content/uploads/différents-niveaux.jpg>)
 - des remises à niveau en français, notamment pour des étudiants étrangers
 - des cours de préparation aux certifications en langues (CLES, DELF/DALF, etc.)

Pour plus de renseignements :

- Secrétariat de l’espace langues :
- Bureau G218 - Entrée Lettres-Communication ou IUT, 1^{er} étage couloir G
- Courrier : adm-sel@univ-paris13.fr
- Tel. : 01 49 40 31 62.
- En ligne : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

Accès internet et ressources informatiques

Les étudiants ont accès à internet en de nombreux endroits de l’université, notamment à l’espace langues (voir ci-dessus), à la bibliothèque, au service VOIE (Valorisation, orientation et insertion professionnelle de l’étudiant) et au restaurant universitaire. En outre, des ordinateurs sont à la disposition des étudiants pour réaliser leurs travaux. Renseignements en salle G207.

Bourses et financements

Il y a plusieurs sources de financement accessibles aux étudiants afin de mener leurs études dans les meilleures conditions possibles. Le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr> peut vous aider à déterminer quelle bourse ou subvention correspond le mieux à votre situation et vous guidera dans les démarches à accomplir pour l’obtenir.

Ce projet est soutenu par la Commission européenne. Pour en savoir davantage, consulter le site <http://www.european-funding-guide.eu/fr/content/about-us>

Structure de la licence 3

Semestre 1

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
UE1 : Culture littéraire et artistique	6 ECTS
— Cours <i>Théorie de la littérature 1</i> (3)	
— Cours <i>Littérature et culture francophone</i> (3)	
UE2 : Sciences du langage	5 ECTS
— Cours <i>Morphologie dérivationnelle</i> (3)	
— Cours <i>Interface syntaxe sémantique</i> (2)	
UE3 : Études de textes	4 ECTS
— Cours <i>Analyse du récit 4</i> (2)	
— Cours <i>Textes poétiques</i> (2)	
UE4 : Les formes en contexte	5 ECTS
— Cours <i>Analyse du discours 2</i> (3)	
— Cours <i>Syntaxe 2</i> (2)	
Bloc complémentaire	4 ECTS
UE BC	
À choisir parmi l'offre de l'UFR. Voir ci-dessus la présentation générale de la licence	
Bloc transversal (BT)	6 ECTS
UE5 : Langue vivante	2 ECTS
— Cours <i>LV1</i> (2)	
UE6 : Méthodologie numérique	1 ECTS
— Cours <i>PIX plateforme</i> (1)	
UE7 : Méthodologie disciplinaire	3 ECTS
— Cours <i>Littérature antique sur textes traduits</i> (2)	
— Cours <i>Écrits professionnels</i> (1) ou <i>Atelier d'écriture créative</i> (1)	

Semestre 2

Bloc fondamental (BF)	20 ECTS
UE1 : Culture littéraire et artistique 6 ECTS — Cours <i>Théories de la littérature 2</i> (3) — Cours <i>Littérature ultra contemporaine</i> (3)	
UE2 : Les structures de la langue 6 ECTS — Cours <i>Usage du système verbal</i> (3) — Cours <i>Typologie Linguistique</i> (3)	
UE3 : Études de textes 4 ECTS — Cours <i>Mémoire et écrits personnels</i> (2) — Cours <i>Littérature de jeunesse 2</i> (2)	
UE4 : Compétences numériques 4 ECTS — Cours <i>Rédactionnel Web 2</i> (2) — Cours <i>Outils numériques pour le WEB</i> (2)	
Bloc complémentaire	4 ECTS
UE BC Suite du bloc complémentaire choisi au S1	
Bloc transversal (BT)	6 ECTS
UE5 : Langue vivante 2 ECTS — Cours <i>LVI</i> (2)	
UE6 : Méthodologie numérique 1 ECTS — Cours <i>PIX plateforme</i> (1)	
UE7 : Pré-professionnalisation 3 ECTS — Cours <i>PPP en présentiel</i> (1) — Suivi de manifestation scientifique ou stage d'observation (2)	

Description des enseignements

Les enseignements sont présentés par semestre et par ordre alphabétique. Les enseignements relevant des blocs complémentaires (BC) et les cours du bloc transversal (BT) gérés par l'UFR (langues vivantes, PIX, Qualité de l'expression et PPP) ne sont pas décrits ici. Pour ces cours, voir les brochures dédiées (disponibles en ligne).

Sommaire

Semestre 1	17
Analyse du discours 2 (L3 S5 UE4)	17
Analyse du récit 4 (L3 S5 UE3)	18
Atelier d'écriture créative (L3 S5 UE7)	19
Écrits professionnels (L3 S5 UE7)	20
Interface syntaxe sémantique (L3 S5 UE2)	21
Littérature antique sur textes traduits (L3 S5 UE7)	22
Littérature et culture francophones (L3 S5 UE1)	23
Morphologie dérivationnelle (L3 S5 UE2)	24
Textes poétiques (L3 S5 UE3)	25
Théories de la littérature 1 (L3 S5 UE1)	25
Syntaxe 2 (L3 S5 UE4)	26
Semestre 2	27
Littérature de jeunesse 2 (L3 S6 UE3)	27
Littérature ultra-contemporaine (L3 S6 UE1)	28
Mémoires et écrits personnels (L3 S6 UE3)	29
Outils numériques pour le Web (L3 S6 UE4)	29
Rédactionnel Web 2 (L3 S6 UE4)	30
Usage du système verbal (L3 S6 UE2)	31
Théories de la littérature 2 (L3 S6 UE1)	32
Typologie linguistique (L3 S6 UE2)	32
Suivi de manifestation scientifique / Initiation à la recherche (L3S6 UE 7)	33

Semestre 1

Analyse du discours 2 (L3 S5 UE4)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Iris Padiou

Objectif

Maîtriser les notions de l'analyse du discours et savoir les appliquer à des analyses de divers textes de formes et provenances variées.

Contenus

Ce cours approfondit et développe les connaissances en analyse du discours et les compétences d'analyse des étudiant-es. Il introduit de nouvelles notions : dénomination, interdiscours, événement discursif. Ces notions sont travaillées à partir de l'étude de corpus d'articles de presse et de titres d'articles relatifs à un événement médiatique. Les étudiant-es sont également initiés à l'analyse outillée, par l'utilisation d'un logiciel textométrique.

Bibliographie

- Adam J.-M., 2005, Linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours, Paris, Armand Colin.
- Charaudeau P. et D. MAINGUENEAU (dir.), 2002, Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni C., 1980, L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin.
- Maingueneau D., 2009, Les termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil.
- Paveau M.-A., Sarfati G.-E., [2003] 2012, Les grandes théories de la linguistique, Paris, A. Colin.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Analyse du récit 4 (L3 S5 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Anne Coudreuse

Objectif

étude du roman au XVIII^e siècle. À l'issue du cours, l'étudiant sera capable d'analyser le roman au XVIII^e siècle à partir de l'étude de deux œuvres. Il pourra réaliser le commentaire et l'explication d'un texte, et contextualiser des œuvres.

Contenu

- Pierre Ambroise Choderlos de Laclos, *Les Liaisons dangereuses*, édition Livre de Poche (édition de Michel Delon).
- Denis Diderot, *Jacques le fataliste et son maître*, Gallimard Folio (édition de Robert Mauzi).

Bibliographie

- Anne Coudreuse, *Le Goût des larmes au XVIII^e siècle*, PUF, 1999, rééd. Desjonquères, 2013
- Anne Coudreuse, *Le refus du pathos au XVIII^e siècle*, Champion, 2001.
- Henri Coulet, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, A. Colin, 1975.
- Michel Delon, *Laclos. Les Liaisons dangereuses*, PUF, « Études littéraires », 1986.
- Michel Delon, *Le Savoir-vivre libertin*, Hachette Littératures, 2000.
- Béatrice Didier, *Histoire de la littérature française du XVIII^e siècle*, Presses universitaires de Rennes, 2003
- Béatrice Didier, *Choderlos de Laclos. Les Liaisons dangereuses. Pastiches et ironie*, Éditions du temps, 1998.
- Jean Goldzink, *Le Vice en bas de soie ou le roman du libertinage*, Éditions de Minuit, 2001.
- Caroline Jacot-Grapa, *Les Liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos*, Gallimard, Foliothèque, 1997.
- Christophe Martin, *La Religieuse de Diderot*, Gallimard, Foliothèque, 2010.
- Jean-Paul Sermain, *Le Roman jusqu'à la Révolution française*, Paris, PUF, 2011.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : 2 examens écrits en 1h30.
- **Contrôle terminal (CT)** : examen écrit en 1h30 durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, Cci comme CT)** : examen écrit en 1h30 durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Atelier d'écriture créative (L3 S5 UE7)

Crédits

1 ECTS

Volume	18 h
Enseignant	Véronique Bonnet

Écrits professionnels (L3 S5 UE7)

Crédits	1 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Iris Padiou

Objectif

- Connaissances :
 - Définition des écritures professionnelles,
 - Enjeux,
 - Modalités et typologies
- Compétences
 - Repérage des styles d'écriture professionnelle,
 - Aptitudes rédactionnelles pour l'écrit administratif ou médiatiques,
 - Repérage des cibles / Recherche, organisation d'idées et des informations, (re)formulations,
 - Construction du plan / Conception d'outils de communication,
 - Rédaction de note informative, compte-rendu, guide d'entretien, communiqué de presse,
 - Constitution d'un dossier de demande de subvention.

Contenus

Ce cours vise à transmettre la méthodologie propre aux écrits professionnels. Il sera axé sur trois types d'écrits (informatif, récapitulatif, interactif) et il développera deux volets, le premier relevant de la production et de la pratique des écrits professionnels dans le monde du travail (association ou entreprise publique/privée) et le second relevant des écritures médiatiques. L'encadrement se basera sur l'analyse et la conception de supports écrits de communication, que ce soit pour la présentation d'une structure organisationnelle (blog ou réseau social), comme pour l'élaboration d'un guide d'entretien, mais encore pour la demande d'un partenariat ou d'une subvention pour une éventuelle recherche.

Bibliographie

- Beaudet C., Condamines A., Leblay Ch. et Picton A., « Rédactologie et didactique de l'écriture professionnelle : un chantier terminologique à mettre en place », *Pratiques*, 171-172 | 2016, mis en ligne le 07 février 2017. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/3193> ; DOI : 10.4000/pratiques.3193.
- Guittet A., *L'entretien. Techniques et pratiques*, Armand Colin, Paris, 2008.

- Nakbi K., « La rédactologie : domaine, méthode et compétences », *ASp*, 37-38 | 2002, mis en ligne le 15 juillet 2010, URL : <http://journals.openedition.org/asp/1428>; DOI : 10.4000/asp.1428.
- Saddier-Chetochine M., *Comment réaliser un dossier de presse ?*, INSEEC Paris – Relation de Presse & Média Training, 2005.
- Oliviero D., *Choisir des outils de veille professionnelle*, fiche pratique de l'enssib, 2013.
- Puybonnieux A., *Savoir faire une revue de presse*, Bibliothèque universitaire Paris 8.
- Di Pietro Ch. (dir.), *Produire des contenus documentaires en ligne*. Presses de l'enssib, 2014.
- « [Dossier] L'écriture web : fondamentaux et bonnes pratiques », *wearethewords*, 9 janvier 2018, URL : <https://www.wearethewords.com/dossier-ecriture-web-fondamentaux-bonnes-pratiques/>

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et/ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Interface syntaxe sémantique (L3 S5 UE2)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Pauline Haas

Objectif

Observation et analyse de phénomènes linguistiques mettant en interaction la syntaxe et la sémantique.

Contenus

Étude des prédicats verbaux : structure argumentale, schéma actanciel. Ce cours explore les liens sémantiques et syntaxiques qu'entretiennent les prédicats verbaux avec leurs compléments.

Bibliographie

Donnée en cours ou disponible sur l'ENT

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Littérature antique sur textes traduits (L3 S5 UE7)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Anne Sinha

Objectif

Étude, en traduction française, de grands textes de la littérature latine.

Contenus

À partir d'une réflexion sur la spécificité de la notion de littérature à Rome, le cours offre un panorama des différents genres littéraires latins (poésie, théâtre, rhétorique, historiographie, roman) dans une double perspective : comprendre l'esthétique singulière de ces œuvres, en s'appuyant notamment sur les débats théoriques antiques, et mesurer leur influence sur la littérature française.

Bibliographie

- Hubert Zehnacker et Jean-Claude Fredouille, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, 2013 (réédition).
- *Dictionnaire de l'Antiquité* dans la collection Bouquins, Robert Laffont, 2007.
- Jacques Gaillard et René Martin, *Les genres littéraires à Rome*, Nathan, 1990.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : deux épreuves écrites (questions de cours et commentaire de texte).
- **Contrôle terminal (CT)** : **une épreuve écrite (commentaire de texte)** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**

- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** une épreuve écrite (commentaire de texte) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Littérature et culture francophones (L3 S5 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Véronique Bonnet

Objectif

Études des littératures et cultures francophones, de leur histoire littéraire et appréhension de leurs théories. À l'issue du cours, les étudiant.e.s devront connaître les idéaux que profilent ces littératures, les courants idéologiques qui les animent parfois et les formes de domination qu'elles combattent.

Contenus

Ce cours appréhende les littératures et cultures francophones (notamment postcoloniales) d'un point de vue diachronique et synchronique. En quoi et comment l'essai est-il devenu un genre important au sein de ces littératures ? Quels sont les principes humanistes – ou éventuellement anti-humanistes – qui les animent ? Comment remettent-elles en question certaines constructions occidentales (« l'humanisme bourgeois », l'universalisme...). Quelles autres manières de voir le monde proposent-elles – créolisation, « mondialité », nomadisme etc. – ?

Bibliographie indicative

- Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Présence africaine, 1955 (première publication : 1950).
- Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé*, Gallimard, 1997.
- Ying Chen, *La Lenteur des montagnes*, Boréal, 2014.
- Raphaël Confiant, *L'Insurrection de l'âme. Frantz Fanon, vie et mort du guerrier-silex*, Caraïbéditions, 2017.
- Amin Maalouf, *Le naufrage des civilisations*, Grasset, 2019.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) :** deux devoirs (commentaire et dissertation).
- **Contrôle terminal (CT) :** commentaire ou dissertation durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**

-
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** commentaire ou dissertation durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Morphologie dérivationnelle (L3 S5 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Pauline Haas

Objectif

savoir analyser la construction morphologique d'un mot en français dans le cadre de la morphologie lexématique. Ce cours sera l'occasion d'une initiation à la recherche en linguistique, qui prendra la forme d'un projet collectif mené tout au long du semestre.

Contenus

- révisions : distinction lexème (TABLE) / mot-forme (*table, tables*);
- définition et description fine des lexèmes;
- analyse des procédés morphologiques de formation de lexèmes : préfixation (FAIRE > REFAIRE), suffixation (OPÉRER > OPÉRATION), conversion (DANSE - DANSEUR), composition (CANNE + PARAPLUIE > CANNE-PARAPLUIE);
- représentation formelle des règles morphologiques de formation de lexèmes (apprendre à respecter un formalisme rigoureusement);
- discussion de cas difficiles à analyser : les lexèmes complexes non construits (ROYAUME).

Bibliographie sélective

(complétée en classe)

- Fradin, B. (dir.) (2003) *Nouvelles approches en morphologie*, chapitre 3 "La morphologie lexématique classique", p.~79-135, Paris : PUF.
- Lehmann, A. & F. Martin-Berthet (2003) *Introduction à la lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Nathan.
- Polguère, A. (2003) *Lexicologie et sémantique lexicale; notions fondamentales*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) :** projet (présentation orale); devoir sur table
- **Contrôle terminal (CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Textes poétiques (L3 S5 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	David Galand

Objectif

Le cours vise à donner une connaissance globale de la poésie dite « engagée » des XIXe et XXe siècles, en particulier autour de la Seconde Guerre mondiale et de la poésie de la Résistance. On insistera sur les formes poétiques mises en œuvre, sur la rhétorique persuasive et sur la portée politique des poèmes.

Contenus

On étudiera un recueil complet de René Char, figure majeure du xxe siècle (voir bibliographie), ainsi que des poèmes d’auteurs et d’époques divers, photocopiés et distribués en classe.

Bibliographie

Recueil au programme, à se procurer en librairie (la lecture se fera parallèlement au cours, prévoir un temps de lecture chaque semaine) :

- René Char, *Fureur et mystère* [1948], Paris : Gallimard, 1967, (Poésie). Nombreuses rééditions.

Lectures complémentaires obligatoires :

- Guillaume Apollinaire, *Calligrammes* (recueil à se procurer dans l’édition de votre choix, en bibliothèque ou en librairie, mais qu’il faut avoir lu complètement, car une partie de l’évaluation à l’examen portera sur cette lecture).
- Textes de critique littéraire portant sur René Char (G. Poulet, J.-P. Richard, etc.) – brochure de textes photocopiés distribués en cours.

Mode d’évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : commentaires de textes (à l’oral et à l’écrit) et questionnaires.
- Contrôle terminal (CT) : analyse guidée par des questions de différents poèmes ou extraits. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d’assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, Cci comme CT) : commentaire écrit d’un poème.

Théories de la littérature 1 (L3 S5 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Valérie Stiénon

Objectif

La littérature de l'époque moderne ne peut se comprendre sans les multiples discours qui la définissent et la commentent. Le cours initie aux grands courants de la critique littéraire en convoquant des notions d'histoire de la pensée et en développant une approche du métadiscours.

Contenu

Panorama historique et théorique des grands courants de la critique littéraire en France, de Sainte-Beuve à Roland Barthes : critiques positiviste, thématique, psychanalytique, génétique, existentialiste, structuraliste, sociologique, Nouvelle critique. Pour chacun des courants, on examine ses postulats, ses objets et ses méthodes à partir d'extraits choisis.

Bibliographie

Un plan détaillé du cours, une bibliographie et un dossier de lectures sont mis à la disposition de l'étudiant. Ils comportent des extraits de textes des principaux courants de l'histoire de la critique en France.

Lecture complémentaire : Anne MAUREL, *La Critique*, Hachette, 1994.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : : texte rédigé en classe et devoir à domicile (commentaire d'extraits).
- **Contrôle terminal (CT) : examen écrit (texte rédigé), durée 2h** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : examen écrit (texte rédigé), durée 2h durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Syntaxe 2 (L3 S5 UE4)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Isabelle Simatos

Objectif

Fournir des outils permettant l'analyse de structures syntaxiques complexes.

Contenus

Représentations de structures syntaxiques complexes
Les propositions subordonnées

Bibliographie

- Riegel, Pellat, Rioul, 2014 [2009], *Grammaire méthodique du français*, PUF.
- Christine Tellier, 2016, *Éléments de syntaxe du français*, Chenelière Education.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Semestre 2

Littérature de jeunesse 2 (L3 S6 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Romarin Arnaud

Objectif

Initiation à l'analyse du manga et à l'analyse texte-image; familiarisation avec la transmédiabilité; connaissance et appropriation des enjeux et des problématiques spécifiques au manga contemporain et à sa diffusion en France.

Contenu

Le manga s'impose en France et dans le monde en tant que forme littéraire spécifique articulant texte et image ainsi qu'en tant que produit et phénomène culturel. L'univers des mangas se dérive dans ses divers formats papier, ses multiples adaptations

télévisuelles ou encore sous la forme de produits dérivés et d'appropriations créatives par les fans du genre. Il s'agira d'étudier les divers aspects de ce phénomène multi facettes et de les faire dialoguer - qu'il s'agisse de l'œuvre, des acteurs qui la produisent, de ses supports ou encore de ses publics.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- Contrôle terminal (CT) : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Littérature ultra-contemporaine (L3 S6 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Romarin Arnaud

Objectif

Savoir se repérer dans la littérature actuelle et identifier ses spécificités et ses évolutions.

Contenu

Qu'appelle-t-on littérature contemporaine? Quand commence-t-elle et comment évolue-t-elle? Qu'est-ce qu'être écrivain aujourd'hui? C'est à ces questions que le cours s'attachera à répondre, en étudiant les inflexions historiques, esthétiques et sociologiques du contemporain, en présentant quelques-uns des principaux genres (le récit de filiation, l'enquête...) et auteurices de la littérature d'aujourd'hui à travers la lecture de courts récits récents et d'extraits d'œuvres contemporaines.

Bibliographie

- Emmanuel Carrère, *L'Adversaire*, P.O.L, 2000

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (Cci) : constitution d'une courte anthologie (DM) et commentaire composé (DS, 1h30).
- Contrôle terminal (CT) : commentaire composé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est

exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.

- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : commentaire composé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Mémoires et écrits personnels (L3 S6 UE3)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Anne Coudreuse

Objectif

Étude du récit d'enfance. À l'issue du cours, l'étudiant aura acquis des compétences d'analyse et des connaissances d'histoire des écritures autobiographiques, notamment du récit d'enfance. Il sera capable de contextualiser les œuvres au programme et de pratiquer le commentaire de texte.

Contenu

- Colette, *Sido* (Livre de Poche)
- Jean-Paul Sartre, *Les Mots* (Folio)
- Nathalie Sarraute, *Enfance* (Folio)

Bibliographie

- Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, 1975, rééd. Points, 1996.
- Philippe Lejeune, *Les Brouillons de soi*, Seuil, coll. « Poétique », 1998.
- Claude Burgelin, *Les Mots de Jean-Paul Sartre*, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1994.
- Monique Gosselin, *Enfance de Nathalie Sarraute*, Gallimard, coll. « Foliothèque », 1996.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (CCI) : 2 examens écrits en 1h30.**
- **Contrôle terminal (CT) : examen écrit en 1h30** durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : examen écrit en 1h30** durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Outils numériques pour le Web (L3 S6 UE4)

Crédits	2 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Fabrice Issac

Objectif

Introduire toutes les notions afférentes à la rédaction de documents sur Internet.

Contenus

Dans un premier temps sont étudiés les principaux services proposés par Internet (courrier électronique, transfert de fichiers,...) ainsi que toutes les notions attenantes (URL, adresse, protocoles,...). Puis l'attention est portée sur la navigation Web. Sont également étudiées les notions de structuration documentaire et des normes à mettre en œuvre. Plus particulièrement, nous étudions la notion d'hypertexte mise en œuvre par HTML.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Rédactionnel Web 2 (L3 S6 UE4)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Léo Muelle

Objectif

Contenus

Bibliographie

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen ré-

servée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**

- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Usage du système verbal (L3 S6 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Iris Padiou

Objectif

Connaissance approfondie du système verbal du français des points de vue sémantique, morphologique et syntaxique.

Contenus

- Sémantique : analyse aspectuelle des verbes (aspect grammatical et lexical);
- Morphologie : analyse flexionnelle du système verbal (conjugaison), espaces thématiques;
- Syntaxe : structure argumentale des prédicats verbaux (adjoints, arguments sémantiques, arguments syntaxiques)

Bibliographie sélective (complétée en classe)

- Bonami, O. & Boyé, G. (2014). « *De formes en thèmes* », In *Foisonnements morphologiques. Etudes en hommage à Françoise Kerleroux*, edited by F. Villoing, S. Leroy and S. David, pp. 17-45. Presses Universitaires de Paris Ouest.
- François J. (2003). La prédication verbale et les cadres prédicatifs, *Bibliothèque de l'Information Grammaticale* 54, Louvain : Peeters.
- Guillaume, G. (1929/[1984]). *Temps et verbe, théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris : Editions Champion.
- Le Goffic, P. (1997). *Les formes conjuguées du verbe français*. Paris : Ophrys.
- Leeman-Bouix, D. (1994). *Grammaire du verbe français*. Paris : Nathan.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci) :** deux devoirs sur table
- **Contrôle terminal (CT) :** devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**

-
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.**

Théories de la littérature 2 (L3 S6 UE1)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Romarin Arnaud

Objectif

Connaissance et appropriation des approches théoriques en sociologie de la littérature.

Contenus

Le cours propose un panorama des principales orientations théoriques de la recherche en sociologie de la littérature autour de 4 axes : l'auteur, le lecteur, l'œuvre, le monde. Chacune des approches théoriques sera examinée à partir d'extraits choisis et appliqués à des textes littéraires afin d'en comprendre les postulats, les limites, les possibles ainsi que les articulations avec les autres approches.

Bibliographie

Une bibliographie indicative et des extraits choisis dans les principaux essais théoriques sont mis à la disposition de l'étudiant.

Mode d'évaluation

- Contrôle continu intégral (CCI) : dossier de recherche (DM) et question de synthèse (devoir surveillé, 1h30).
- Contrôle terminal (CT) : question de synthèse (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.
- Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT) : question de synthèse (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS

Typologie linguistique (L3 S6 UE2)

Crédits	3 ECTS
Volume	18 h
Enseignant	Paul-Henri Got

Objectif

Découvrir la diversité morphosyntaxique des langues et les méthodes scientifiques pour décrire cette diversité.

Contenus : Nous commencerons par nous donner un aperçu de la fascinante diversité des structures morphosyntaxiques des langues du monde. Au-delà des langues d'Europe, pour la plupart très proches les unes des autres, une très grande diversité de structures linguistiques sont exhibées dans les langues. Les catégories qui nous paraissent évidentes (exprimer grammaticalement le nombre, le genre sur les noms, ou le temps sur les verbes) n'ont en fait rien d'universel. Nous aborderons ensuite les différentes approches scientifiques élaborées pour expliquer cette diversité, ses limites, et pour la décrire : peut-on identifier de grands types de langues ? Ou des corrélations entre les propriétés des langues (du type : si une langue a des prépositions, alors elle a des adjectifs post-posés ?) Y a-t-il des propriétés universelles des langues du monde, ou bien est-il impossible de trouver la moindre propriété commune à toutes les langues ?

Bibliographie

- Jean-Pierre Minaudier (2014) *Poésie du Gérondif, Vagabondages linguistiques*, Le Tripde, Paris.
- Nicholas Evans (2012) *Ces mots qui meurent. Les langues menacées et ce qu'elles ont à nous dire*, La Découverte, Paris.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : devoirs écrits et /ou oraux surveillés et/ou rendus en classe.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Suivi de manifestation scientifique / Initiation à la recherche (L3S6 UE 7)

Crédits	2 ECTS
Volume	12 h
Enseignant	Denis Pernot et Véronique Bonnet

Objectif

S'initier à la recherche, découvrir les aspects scientifiques de la discipline, participer au débat et développer son sens critique.

Contenu

En vue d'un master de recherche ou professionnel, il s'agit d'assister à plusieurs événements scientifiques récents, en particulier de suivre des conférences à des journées d'études, à des colloques ou à des séminaires, selon un programme (renouvelé chaque année) proposé par l'enseignant. Sous réserve de possibilité d'organisation - les modalités seront expliquées en début de semestre.

Mode d'évaluation

- **Contrôle continu intégral (Cci)** : comptes rendus écrits.
- **Contrôle terminal (CT)** : devoir surveillé (1h30) durant la période d'examen réservée aux CT dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS. **Le CT est exclusivement réservé aux étudiants dispensés d'assiduité présentant un justificatif au secrétariat pédagogique.**
- **Session 2 (seconde chance pour tous les étudiants, CCI comme CT)** : un oral de 10 min. (30 min. de préparation) durant la période d'examen de la session 2 dont les dates sont fixées par le calendrier de l'UFR LLSHS.

Glossaire

- AJAC** Ajourné autorisé à continuer. Sous certaines conditions, il est possible d'accéder à l'année supérieure sans avoir encore validé certains cours de l'année précédente – qui restent à valider.
- ABI** Absence injustifiée.
- BC** Bloc complémentaire.
- BF** Bloc fondamental.
- BT** Bloc transversal.
- CAPES** Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.
- CC** Contrôle continu.
- CCI** Contrôle continu intégral.
- CT** Contrôle terminal.
- CLES** certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur.
- EC** Unité d'enseignement (élément constitutif d'UE), c'est-à-dire un cours. Les cours sont groupés en UE.
- ECTS** crédits (« points ») acquis quand on valide un cours. À chaque cours (EC) d'une licence correspond un nombre de crédits en fonction de son importance. Il faut acquérir 30 crédits par semestre, c'est-à-dire 180 crédits à l'issue de la licence. Ce système européen est notamment censé permettre des équivalences quand on passe des semestres à l'étranger.
- ENT** Espace Numérique de Travail. Plateforme disponible sur le site de l'université permettant d'échanger des documents et des informations dans le cadre des missions d'enseignement.
- FLE** Français langue étrangère ; discipline qui forme à l'enseignement du français auprès de public dont le français n'est pas l'une des langues maternelles
- LMD** Organisation du supérieur en trois niveaux : licence, master et doctorat.
- MCF** Maître de conférences.
- PIX** Certification des compétences numériques.
- PPP** projet personnel et professionnel.
- PRCE** Professeur certifié affecté dans l'enseignement supérieur.
- PRAG** Professeur agrégé affecté dans l'enseignement supérieur.
- PU (ou PR)** Professeur des universités.
- QE** Qualité de l'expression.
- S** (S1, S2) : semestre.
- UE** Unité d'enseignement : groupe de cours (ou EC) correspondant à une thématique. Des notes inférieures à la moyenne peuvent se compenser au sein d'une UE.
- UFR** Unité de formation et de recherche. Une université est divisée en composantes (UFR, Instituts, ...), qui regroupent des disciplines proches et organisent des aspects des activités de recherche et d'enseignement.

Propositions de lectures

Littérature

Cette liste sélective et non exhaustive regroupe les grandes œuvres littéraires (roman, théâtre, poésie) que doit connaître un étudiant de littérature. La lecture intégrale peut être complétée par la consultation d'anthologies pour lire des extraits.

Période	Auteur	Œuvres
Antiquité	Homère	<i>L'Iliade, L'Odyssée</i>
	Ovide	<i>Les Métamorphoses</i>
Moyen Âge	Chrétien de Troyes	<i>Perceval ou le conte de Graal</i>
	Bérout/Thomas	<i>Tristan et Yseult</i>
XVI ^e siècle	François Rabelais	<i>Gargantua</i>
	Marguerite de Navarre	<i>L'Heptaméron</i>
	Pierre de Ronsard	<i>Les Amours</i>
	Michel de Montaigne	<i>Essais</i>
XVII ^e siècle	William Shakespeare	<i>Hamlet, Macbeth, Othello</i>
	Miguel de Cervantes	<i>Don Quichotte</i>
	Pierre Corneille	<i>L'Illusion comique, Le Cid</i>
	René Descartes	<i>Discours de la méthode</i>
	Molière	<i>Dom Juan, Tartuffe, Le Bourgeois gentilhomme</i>
	Jean Racine	<i>Andromaque, Bérénice, Phèdre</i>
	Jean de La Fontaine	<i>Fables</i>
	Blaise Pascal	<i>Pensées</i>
	Madame de Lafayette	<i>La Princesse de Clèves</i>
	Jean de La Bruyère	<i>Les Caractères</i>
XVIII ^e siècle	Charles Perrault	<i>Contes</i>
	Daniel Defoe	<i>Robinson Crusoé</i>
	Montesquieu	<i>Les Lettres persanes</i>
	Marivaux	<i>La Vie de Marianne</i>
	Voltaire	<i>Lettres philosophiques, Candide</i>
	Jean-Jacques Rousseau	<i>La Nouvelle Héloïse, Les Rêveries du promeneur solitaire, Les Confessions</i>
	Johann Wolfgang von Goethe	<i>Les Souffrances du jeune Werther</i>
	Denis Diderot	<i>Jacques le fataliste et son maître, Le Neveu de Rameau</i>
	Beaumarchais	<i>Le Mariage de Figaro</i>
	Mary Wollstonecraft	<i>Défense des droits de la femme</i>
XIX ^e siècle	François-René de Chateaubriand	<i>Atala, René, Les Mémoires d'Outre-tombe</i>
	Les frères Grimm	<i>Contes de l'enfance et du foyer</i>
	E.T.A. Hoffmann	<i>L'Homme au sable</i>
	Mary Shelley	<i>Frankenstein</i>
	Walter Scott	<i>Ivanhoé</i>
	Victor Hugo	<i>Hernani, Les Contemplations, Les Misérables</i>
Stendhal	<i>Le Rouge et le Noir, La Chartreuse de Parme</i>	

Période	Auteur	Œuvres
	George Sand	<i>Indiana, La Mare au diable</i>
	Alexandre Pouchkine	<i>La Dame de Pique, La Fille du capitaine</i>
	Honoré de Balzac	<i>Eugénie Grandet, Le Père Goriot</i>
	Alfred de Musset	<i>Lorenzaccio</i>
	Charles Dickens	<i>Oliver Twist, David Copperfield</i>
	Alexandre Dumas (père)	<i>Les Trois mousquetaires, Le Comte de Monte-Cristo</i>
	Charles Baudelaire	<i>Les Fleurs du mal, Le Spleen de Paris</i>
	Gustave Flaubert	<i>Madame Bovary, L'Éducation sentimentale</i>
	Fiodor Dostoïevski	<i>Crime et Châtiment</i>
	Léon Tolstoï	<i>Guerre et Paix, Anna Karénine</i>
	Arthur Rimbaud	<i>Poésies, Illuminations</i>
	Émile Zola	<i>L'Assommoir, Au Bonheur des dames</i>
	Guy de Maupassant	<i>Bel-Ami, Le Horla</i>
XX^e siècle	Oscar Wilde	<i>Le Portrait de Dorian Gray</i>
	Guillaume Apollinaire	<i>Alcools</i>
	Marcel Proust	<i>À la recherche du temps perdu (Du Côté de chez Swann)</i>
	Alain-Fournier	<i>Le grand Meaulnes</i>
	Thomas Mann	<i>Les Buddenbrook, La Montagne magique</i>
	Franz Kafka	<i>La Métamorphose, Le Procès</i>
	Luigi Pirandello	<i>Six personnages en quête d'auteur</i>
	Stefan Zweig	<i>Amok, Vingt-quatre heures de la vie d'une femme</i>
	André Gide	<i>Les Faux-Monnayeurs</i>
	Virginia Woolf	<i>Mrs Dalloway</i>
	Hermann Hesse	<i>Narcisse et Goldmund</i>
	Louis-Ferdinand Céline	<i>Voyage au bout de la nuit</i>
	Jean Giraudoux	<i>La guerre de Troie n'aura pas lieu</i>
	André Malraux	<i>L'Espoir</i>
	Jean-Paul Sartre	<i>La Nausée, Huis clos, Les Mots</i>
	Albert Camus	<i>L'Étranger, La Peste</i>
	Francis Ponge	<i>Le Parti pris des choses</i>
	Aimé Césaire	<i>Cahier d'un retour au pays natal</i>
	Marguerite Duras	<i>Un barrage contre le Pacifique, Moderato cantabile</i>
	Eugène Ionesco	<i>La Cantatrice chauve, Le Roi se meurt</i>
Samuel Beckett	<i>En attendant Godot, Fin de partie</i>	
Jorge Luis Borges	<i>Fictions</i>	
Alain Robbe-Grillet	<i>Les Gommages</i>	
Italo Calvino	<i>Le Baron perché, Si par une nuit d'hiver un voyageur</i>	
Günter Grass	<i>Le Tambour</i>	
Georges Perec	<i>Les Choses, La Vie mode d'emploi</i>	
Marguerite Yourcenar	<i>L'Œuvre au noir</i>	
Ursula K. Le Guin	<i>La Main gauche de la nuit</i>	

Période	Auteur	Œuvres
XXI ^e siècle	François Bon	<i>Sortie d'usine</i>
	Annie Ernaux	<i>La Place</i>
	Pierre Michon	<i>Vies minuscules</i>
	Fatou Diome	<i>Le Ventre de l'Atlantique</i>
	Virginie Despentes	<i>King Kong Théorie</i>
	Régis Jauffret	<i>Microfictions</i>
	Marie NDiaye	<i>Trois femmes puissantes</i>
	Michel Houellebecq	<i>La Carte et le territoire</i>
	Éric Chevillard	<i>L'Auteur et Moi</i>
Gaël Faye	<i>Petit pays</i>	

Linguistique

Voici une bibliographie succincte de textes d'introduction à la linguistique. Ces lectures permettront d'aborder dans de bonnes conditions les enseignements de la licence ainsi que d'acquérir une culture générale linguistique indispensable.

Introductions générales à la linguistique

— Ferdinand de Saussure, 1916/1995, *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Un texte fondateur de la discipline qui expose de nombreuses notions toujours pertinentes.

— Nicholas Evans, 2012, *Ces mots qui meurent*, Paris, La découverte.

Une introduction passionnante et pédagogique à la diversité des 7 000 langues parlées aujourd'hui dans le monde et aux approches scientifiques de cette diversité.

— Claude Hagège, 1985, *L'homme de parole*, Paris, Fayard.

Une synthèse sur de nombreuses questions posées par les langues et la faculté de langage par un grand vulgarisateur.

— Robert Martin, 2002, *Comprendre la linguistique*, Paris, PUF, Quadrige.

Cette courte introduction aux sciences du langage essaye de résumer ce que sont la description linguistique, la philosophie du langage et la linguistique appliquée.

— Wartburg Walter von, 1963/1944, *Problèmes et méthodes de la linguistique*, Paris, Puf.

Une introduction à la linguistique avec un accent particulier sur la linguistique historique et sur l'histoire du français.

Manuels pédagogiques

Quelques manuels couvrant les principaux niveaux de description (phonologie, morphologie, lexicologie, syntaxe) et quelques disciplines (linguistique historique, sociolinguistique, linguistique textuelle).

-
- Brandao De Carvalho Joaquim, Sophie Wauquier et Noel Nguyen, 2010, *Comprendre La Phonologie*, Paris, PUF.
 - Haspelmath Martin et Andrea D. Sims, 2010, *Understanding Morphology*, London, Hodder.
 - Polguère Alain, 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale ; Notions fondamentales*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal. [disponible en ligne]
 - Kahane Sylvain et Kim Gerdes, 2022, *Syntaxe théorique et formelle*, Berlin : Language Science Press. [disponible en ligne](#)
 - Ducos Joëlle, Soutet Olivier, 2012, *L'ancien et le Moyen français*, Paris, Puf, coll. Que sais-je ?
 - Gadet Françoise, 2007, *La variation sociale en français*, Paris, Ophrys.
 - Adam Jean-Michel, 2011, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.

Outils de travail

- Charaudeau Patrick, Maingueneau Dominique, (dir.), 2002, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

Ce dictionnaire couvre la terminologie d'un large domaine incluant notamment analyse linguistique des textes, analyse du discours, énonciation.

- Neveu Franck, 2017 (3^e éd.), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Armand Colin, Cursus.

Ce lexique couvre la terminologie linguistique. C'est un outil indispensable pour se familiariser avec les notions de la discipline.

Grammaires de référence

Enfin il faut choisir au moins une grammaire du français et l'avoir lue intégralement à l'issue de la licence. C'est un outil de travail à avoir toujours sous la main et qu'il faut apprendre à consulter. Les étudiants peuvent choisir entre les trois grammaires suivantes :

- Denis Delphine, Sancier-Château Anne, 1997, *Grammaire du français*, Paris, Le livre de poche.

La grammaire la plus simple.

- Rioul René, Pellat Jean-Christophe & Riegel Martin, 2009, *Grammaire méthodique du français*, Paris, Puf.

Une grammaire de référence du français ; à privilégier si on envisage de présenter un concours de l'Éducation nationale

- Wilmet Marc, 2010 (5^e éd.), *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck Duculot.

Une grammaire du français qui compare les différentes analyses linguistiques et les différentes interprétations possibles des phénomènes. Cette grammaire est à privilégier si on est particulièrement intéressé par la linguistique comme science.

Description des dispositifs d'enseignement

Devenir enseignant de français langue étrangère (FLE)

À partir du semestre 3 (L2), un bloc complémentaire *didactique du FLE* (Français Langue Étrangère) est proposé aux étudiants de lettres modernes, d'anglais ou d'espagnol (voir la brochure de ce bloc complémentaire).

Les débouchés professionnels principaux sont les suivants :

- À l'étranger, enseignement du français langue étrangère à des enfants, adolescents ou adultes non francophones, dans les établissements scolaires locaux, dans les alliances françaises ou les Instituts Français et toutes institutions chargées de promouvoir et diffuser la langue française.
- En France, les diplômés de FLE peuvent enseigner auprès d'enfants ou d'adultes d'origine étrangère dans les établissements de l'Éducation nationale ou d'autres structures associatives ; par ailleurs, à partir de la session 2022, l'une des épreuves d'admission du CAPES de lettres modernes, offrira la possibilité aux candidats de choisir des documents appartenant au champ du Français langue étrangère et seconde, et ce, dans le cadre de la conception d'une séance d'enseignement (épreuve de leçon).

Pour plus de renseignements, contactez Frédéric Moussion (frederic.moussion@univ-paris13.fr).

Passer une certification en langue (CLES)

Le certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale créée par [l'arrêté du 22 mai 2000](#), modifié le 17 mai 2007 et assorti d'un nouveau décret n° 2010-570 du 28 mai 2010.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Depuis septembre 2009, l'Espace Langues propose aux étudiants inscrits à l'Université Sorbonne Paris Nord cette certification gratuite pour l'anglais et l'espagnol, pour les niveaux B1 et B2.

Les inscriptions se font sur le site de l'Espace Langues : <https://www.univ-paris13.fr/les-certifications/>

Les compétences évaluées sont : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Les 4 épreuves sont articulées autour d'un scénario, et portent sur le même thème, de sorte que la bonne compréhension des documents audiovisuels et textuels aide à l'accomplissement des tâches de production. Au CLES B1, les consignes sont en français et les thèmes abordés sont en rapport avec la mobilité. La durée totale des épreuves B1 est de 2 heures. Au CLES B2, les consignes sont en anglais et les scénarios sont en lien avec des questions de société. La durée totale des épreuves B2 est de 3 heures.

Pour en savoir plus sur les épreuves : <http://certification-cles.fr/>

Pour vous entraîner : <http://certiflangues.univ-littoral.fr>

Des questions? Secrétariat CLES : sec-cles@univ-paris13.fr

Responsable de centre : Antony Martinez (louis-antony.martinez@univ-paris13.fr)